

L'ESPACE REGIONAL DE LA BUTTE DE MARSINVAL – FORET DE VERNEUIL

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET

CONTEXTE

L'espace régional de la Butte de Marsinval (ancien nom forêt de Verneuil) est situé dans le département des Yvelines, sur les communes de Chapet, Verneuil-sur-Seine et Les Mureaux.

L'Agence des Espaces Verts d'Ile de France l'a acquis en 1993 et 1995. La surface aménagée est de 154.8 ha, divisés en 19 parcelles forestières.

La forêt s'étale à partir de deux mamelons sur deux versants à pente douce (nord et est). Un talweg orienté ouest-est creuse un profond sillon au milieu de la forêt.

ETAT DE LA FORET - PRINCIPAUX ENJEUX

Les peuplements sont majoritairement constitués de chêne et châtaignier en taillis, avec quelques plantations variées. Seuls 44ha sont de la futaie. Cette structure est à imputer aux anciens propriétaires qui ont surexploité le bois.

La forêt est globalement jeune et sans problème sanitaire, mais installée sur sol très pauvre, très fréquentée.

La production naturelle de la forêt est faible et la qualité des bois faible à médiocre.

L'écureuil de Corée, espèce non indigène, et soupçonnée de concurrencée l'écureuil roux, est très présent.

Il y a cependant présence de milieux remarquables (landes boisées à callune).

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - PLAN D'ACTIONS PROPOSE

Les objectifs définis sont donc les suivants :

- 1) L'objectif prioritaire de la forêt est l'accueil du public
- 2) Une sylviculture légère sera appliquée pour améliorer la qualité et la diversité des peuplements et maintenir le caractère forestier des lieux, par un traitement en futaie régulière par parquets

Compte tenu de ces éléments, une série unique d'accueil du public a été définie, traitée en futaie régulière par parquet, avec quelques sites d'intérêt écologique et paysager à traitement spécifique.

Voir annexes 1 (carte des peuplements) et 2 (carte de l'aménagement)

FORETS A HAUTE VALEUR POUR LA CONSERVATION (FHVC) – MESURES SPECIFIQUES

Trois îlots de FHVC de type 1 et 3 ont été retenus sur la forêt régionale de Verneuil (aires boisées qui abritent des écosystèmes rares ou qui concentrent un haut niveau de biodiversité)

L'îlot 1 correspond à une ZNIEFF de type 1 ;

L'îlot 2 est une prairie siliceuse à plantes annuelles naines ;

L'îlot 3 est une lande boisée.

La forêt régionale de Verneuil comporte une stèle posée par l'Agence des Espaces Verts en hommage au Major Henri William Shurlds, pilote américain abattu au-dessus de la forêt de Verneuil lors de la seconde guerre mondiale.

Celle-ci est considérée comme faisant partie du patrimoine historique de la forêt. Son périmètre a donc été classé en FHVC de type 6.

Les mesures prises afin de conserver les différents attributs qui ont abouti au classement en FHVC sont les suivantes :

Type de HVC	Valeurs présentes	Menaces	Mesures de gestion
1/3	Habitat de landes à callunes	Fermeture du milieu Vieillessement de la callune	Contrôle des ligneux Rajeunissement de la callune
	Lande boisée	Fermeture du milieu	Contrôle des ligneux, Rajeunissement de la lande
6	Stèle du Major Henri William Shurlds	Dégradations, chutes de branches	Entretien des abords et accès

Annexe 1 : carte des peuplements



Office National des Forêts
 Direction Territoriale Ile de France Nord-Ouest
 Agence Interdépartementale Yvelines Hauts de Seine

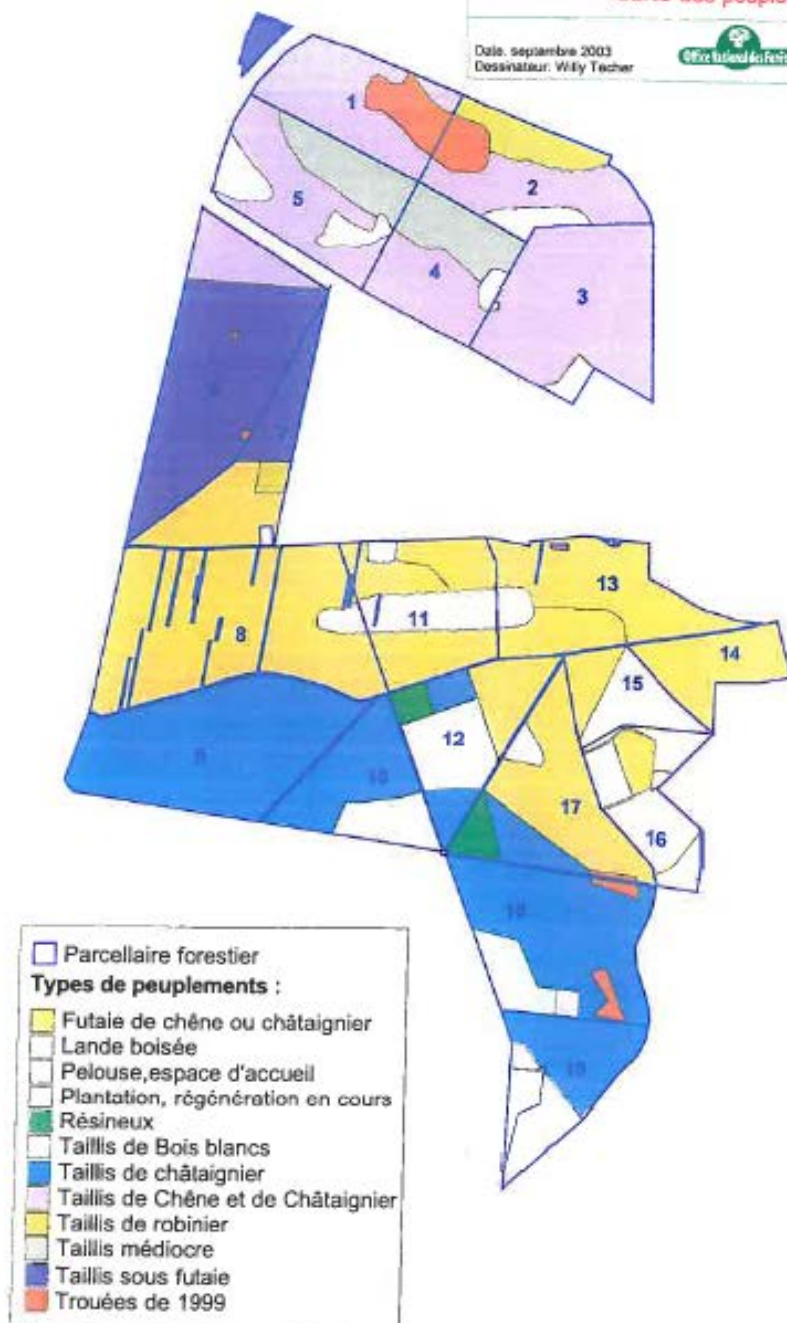
Forêt Régionale de Verneuil

Carte des peuplements

Date: septembre 2003
 Dessinateur: Willy Techer

Office National des Forêts

Annexe n°
 1/12000



Annexe 2 : carte de l'aménagement

